

# Centre de tri des collectes sélectives du SYCTOM NANTERRE



*Recyclage & Valorisation des déchets*



# Charte de qualité environnementale

**Bilan de l'année 2016**

# SOMMAIRE



- **1. Contexte**
  - o *Bassin versant*
  - o *SMI régional / Politique QSE 2016*
- **2. Apports et évacuations**
  - o *Matériaux issus de collectes sélectives*
  - o *Déchets générés et récupérés*
- **3. Mesures et surveillances**
  - o *Circulation*
  - o *Propreté*
  - o *Contrôle des eaux souterraines, des eaux pluviales et des eaux résiduaires*
  - o *Consommations: eau, électricité*
- **4. Communication**
  - o *Effectifs*
  - o *Visites du centre*

# CONTEXTE



Dans cette  
borne,  
déposez  
uniquement  
vos emballages  
à recycler,  
vos journaux  
et magazines

<b>Bouteilles et emballages en plastique</b>	<b>Boîtes de conserve et emballages métalliques</b>	<b>Magazines, journaux</b>
<b>Bouteilles et emballages en verre</b>	<b>Boîtes de conserve et emballages métalliques</b>	<b>Boîtes de conserve et emballages métalliques</b>

À l'issue de la collecte, le tri est effectué et les matériaux sont envoyés vers des usines de recyclage. L'air est filtré, les déchets sont brûlés et les cendres sont envoyées vers des usines de traitement.

En 1984, **60 communes** se sont regroupées dans un **syndicat intercommunal** pour traiter ensemble les déchets de leurs habitants.

De cette union est né le plus important syndicat européen de traitement et de valorisation des déchets : le **Syctom de l'agglomération parisienne**, Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne.

En 2011, il devient le **Syctom, l'Agence métropolitaine des déchets ménagers** avec une volonté inchangée, celle d'un service public d'écologie urbaine à l'échelle de la métropole.

A ce jour, l'Agence regroupe **84 communes** en Ile-de-France : 81 communes réparties sur 12 Etablissements Publics Territoriaux (EPT) de la métropole du Grand Paris et 3 communes hors Métropole, sur 5 départements franciliens (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Yvelines).

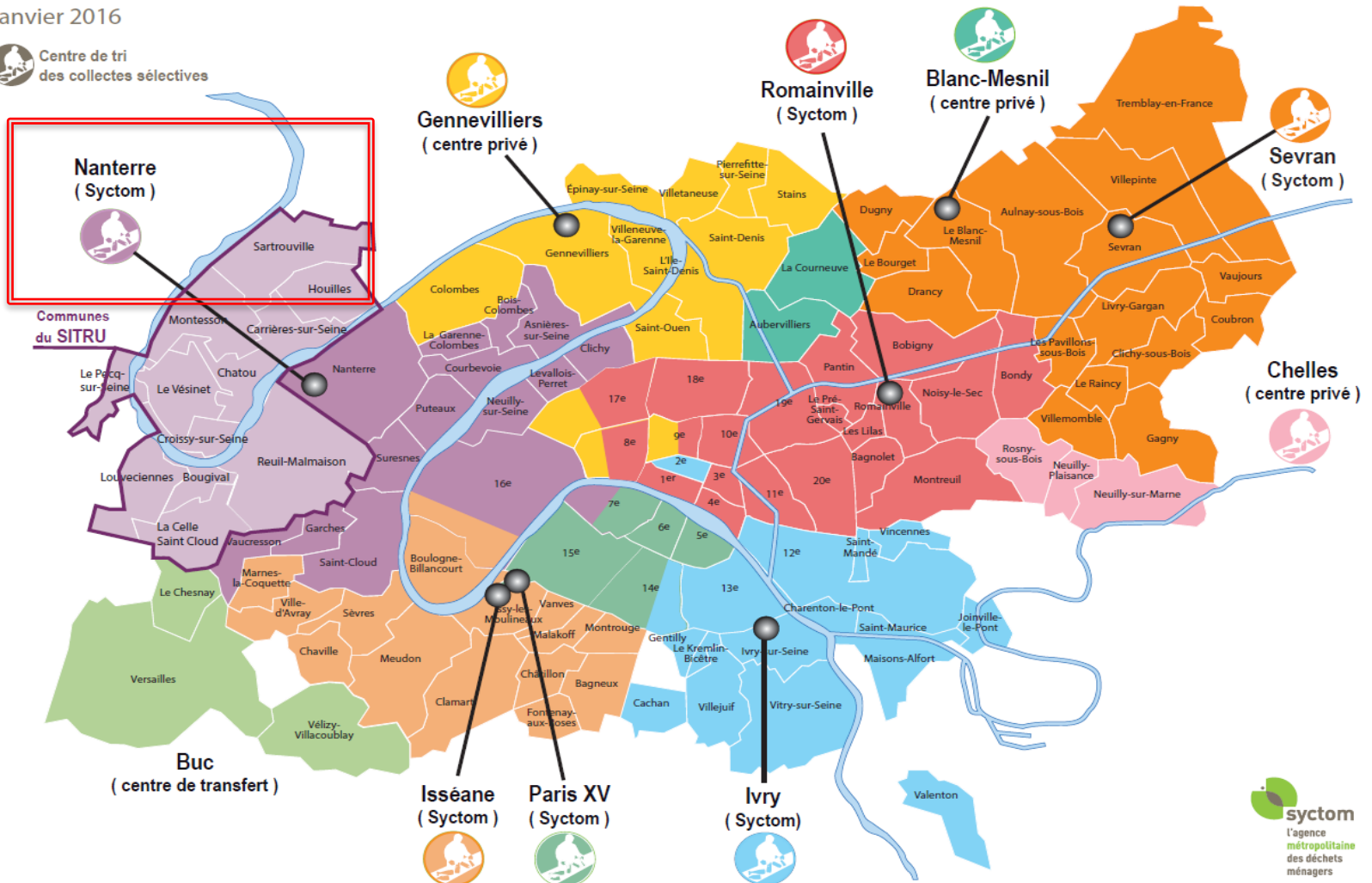
# BASSIN VERSANT


## Bassins versants des collectes sélectives

Janvier 2016



Centre de tri  
des collectes sélectives





Le Centre de Tri de Nanterre s'inscrit dans la politique générale de gestion des déchets ménagers en France qui a été renforcée ces dernières années notamment dans son volet relatif au recyclage des déchets ménagers valorisables.

Le centre de tri de Nanterre a été conçu par le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, afin de répondre à ces objectifs.

Le bassin versant du centre de tri est composé de 17 communes de l'ouest de l'Île de France et de 2 arrondissements parisiens

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et dans le cadre d'une convention de partenariat intersyndical, le Sitru a confié au Sycotom le tri de ses collectes sélectives de 12 communes dans le centre de tri de Nanterre.

La société GENERIS (groupe Veolia) est titulaire du marché d'exploitation du centre de tri de Nanterre depuis 2004. Le marché d'exploitation a été renouvelé en juillet 2011.

# CONTRAT CERTIFICATION

- **Marché public réattribué à Veolia Ile de France en juillet 2011 pour une exploitation de 6 + 1 ans**



Depuis 3 ans, nous avons fait **évoluer notre modèle économique pour répondre aux attentes de nos clients** en devenant un industriel de la transformation des déchets en matières premières secondaires et en énergie verte.

Bien sûr les **valeurs fondamentales de Veolia demeurent notre socle commun** à savoir :

- **Préserver la santé et la sécurité des hommes et des femmes composant notre entreprise,**
- **Préserver activement notre environnement à travers nos offres de services de manière à prévenir et diminuer les impacts environnementaux et énergétiques.**

**Notre rentabilité et notre pérennité dépendent de la confiance et satisfaction de nos clients, de nos collaborateurs, des parties intéressées pertinentes ainsi que de notre qualité de service** liée à nos métiers de collecte, recyclage et valorisation.

C'est pourquoi, **nous visons une amélioration significative de ces aspects** et de nos résultats économiques, grâce à des méthodes de travail industrialisées et rigoureuses pour l'ensemble de nos activités afin de nous permettre de gagner en performance.

A partir de l'analyse et du suivi de nos résultats, **nous axerons nos efforts pour :**

- **Renforcer notre orientation Clients,** Collectivités et Entreprises notamment par la conquête de nouveaux marchés et le renouvellement de nos contrats.
- **Maîtriser mieux nos chaînes de valeur et améliorer notre performance opérationnelle** en accompagnant nos UO déficitaires et en optimisant notre productivité en exploitation (humaine, technique, économique, énergétique...) en déclinant nos engagements par unité opérationnelle (axes d'amélioration, optimisations...).
- **Poursuivre la transformation de tous nos métiers** (exploitation et services supports) en identifiant les risques et opportunités liés au contexte et enjeux ainsi qu'aux attentes de tous nos clients, collaborateurs et parties intéressées.
- **Rechercher un fonctionnement plus efficace,** afin de mieux travailler ensemble en poursuivant la mise en place de nos fondements, en optimisant le fonctionnement de nos structures et en améliorant la communication.
- **Accompagner l'évolution des compétences** des salariés pour répondre à l'évolution de nos métiers et aux enjeux de demain.

Dans le respect de la réglementation et des exigences auxquelles nous avons souscrit, nous utiliserons les diagnostics performances basés notamment sur l'analyse de nos indicateurs.

**Je suis confiant dans notre capacité collective à relever tous les défis** qui se présenteront, à améliorer de façon continue et pérenne nos résultats pour **atteindre nos objectifs et concrétiser notre ambition de devenir le producteur de ressources renouvelables de référence en Ile-de-France.**

**Je m'engage à soutenir tous les acteurs tant sur le plan humain, qu'organisationnel et technique,** à mettre en œuvre une communication efficace de ces éléments auprès de nos équipes et partenaires et assurer le suivi de nos performances de manière régulière auprès de toutes les instances de gouvernance mises en place.  
**Je compte sur l'approbation et la motivation de chacun d'entre vous pour nous permettre de progresser.**

Didier Courboillet  
Directeur Région Ile de France

Ressourcer le monde

- **GENERIS, filiale de Veolia IDF est une entreprise certifiée ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001**

**BUREAU VERITAS**  
Certification

**GENERIS**  
Cet organisme fait partie d'une certification multi-sites  
28 Boulevard de PESARO – CS 10049  
92751 NANTERRE - FRANCE

*Bureau Veritas Certification certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :*

Standard

**ISO 9001 : 2008**  
**ISO 14001 : 2004**  
**OHSAS 18001 : 2007**

Domaine d'activité

**INCINERATION,  
PRODUCTION ENERGIE ELECTRIQUE,  
TRI COLLECTE SELECTIVE,  
DECHETERIES / POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES,  
TRI (DIB, CARTONS, PAPIERS),  
TRANSFERT (DIB, CS, ENCOMBRANTS),  
COMPOSTAGE,  
COLLECTE PU / NETTOIEMENT,  
GESTION DE CONTENEURS / PORTE A PORTE,  
COLLECTE PNEUMATIQUE.**

Date de début du cycle de certification : 14 avril 2014  
Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : 13 avril 2017

Date originale de certification : 13 mars 2008

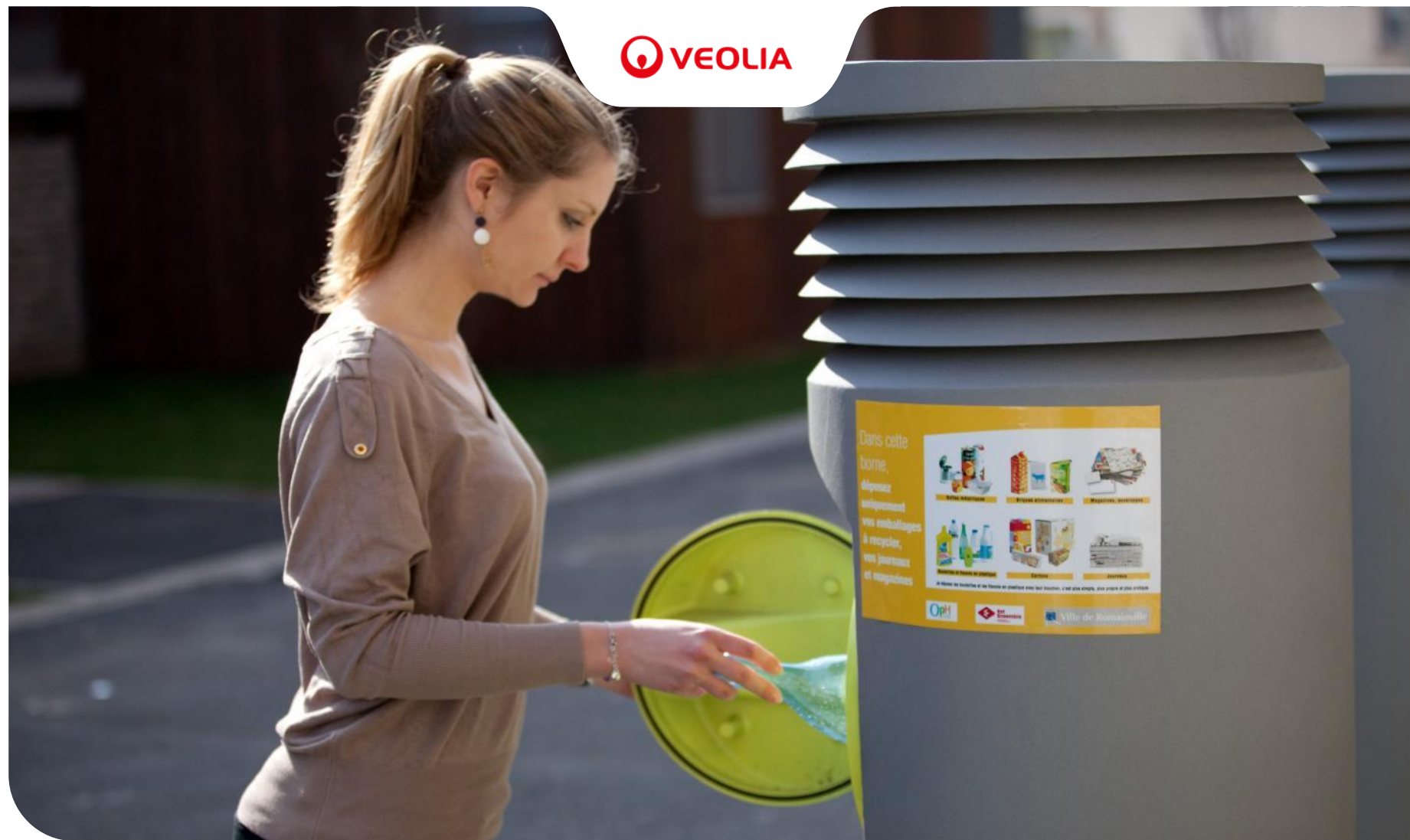
Certificat n° : FR014293-1/K Date : 25 avril 2014  
Affaire n° : 6085132

Jacques Matillon - Directeur général  
Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France  
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.  
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



# ACTIVITÉ



Dans cette  
borne,  
déposez  
uniquement  
vos emballages  
à recycler,  
vos journaux  
et magazines

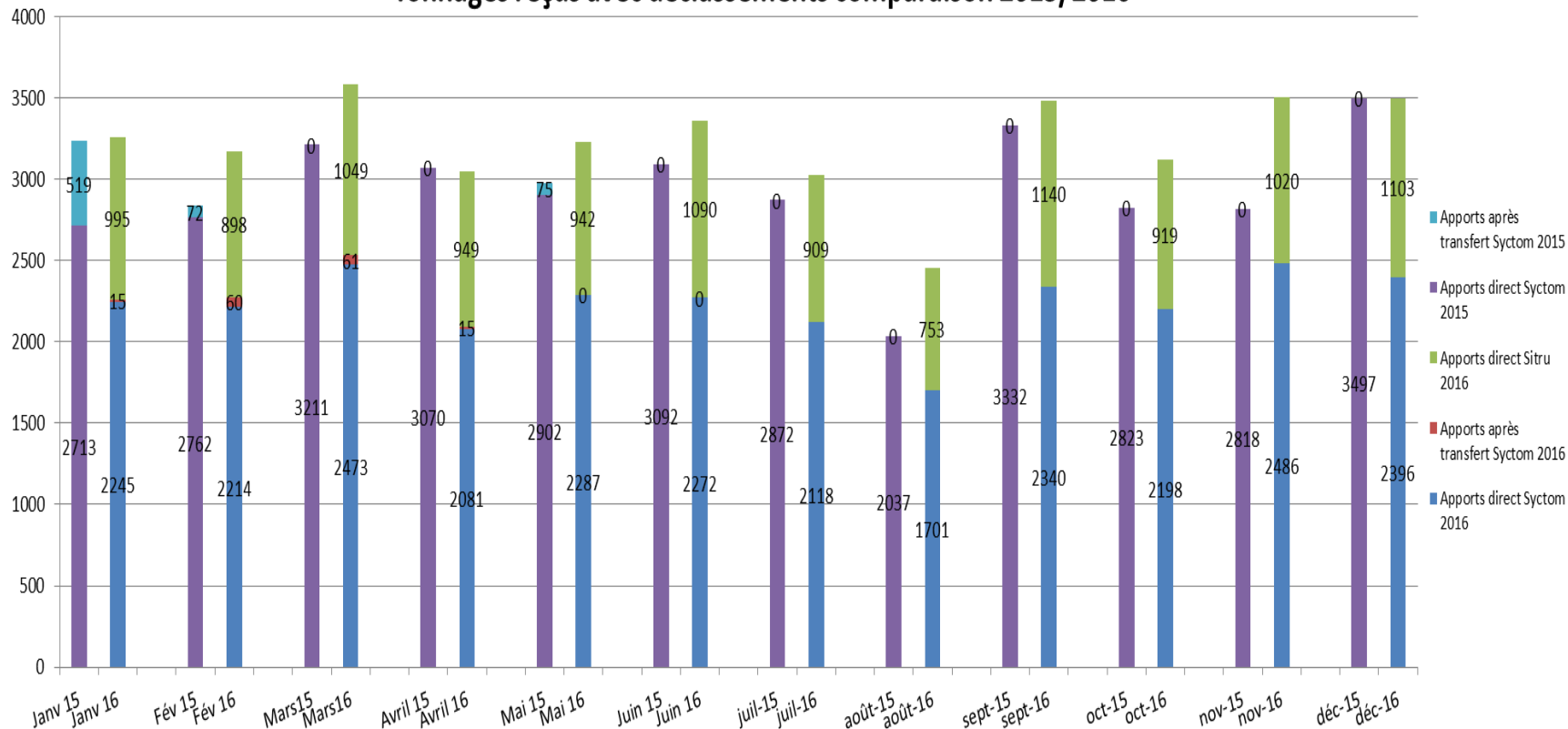
<b>Bouteilles et emballages en plastique</b>	<b>Boîtes et emballages en carton</b>	<b>Magazines, journaux</b>
<b>Bouteilles et emballages en verre</b>	<b>Boîtes et emballages en métal</b>	<b>Autres emballages</b>

À l'issue de la collecte, le tri est effectué et les matériaux sont envoyés vers des usines de recyclage. L'air est filtré, les déchets sont brûlés et les cendres sont envoyées vers des usines de traitement.

# ACTIVITÉ

- Apports mensuels totaux en 2016 comparés à l'année précédente

Tonnages reçus avec déclassements comparaison 2015/2016



2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
33 562t	36 699t	34 790t	33 756t	32 193t	33 472t	29 381t	32 819t	37 240t	35 795t	38 823t

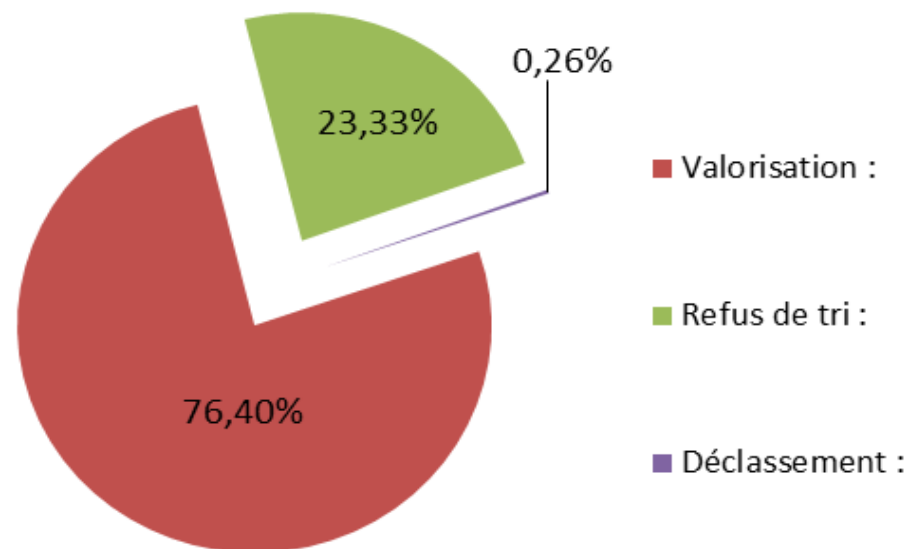
# Matériaux Valorisés sur le centre de tri de Nanterre

- **Journaux, revues et magazines** : Ils sont constitués de journaux, brochures, écrits blancs, livres et cahiers débarrassés de leurs couvertures rigides, etc.
- **Emballage pour Liquide Alimentaire (ELA)** : Ils sont constitués d'emballages type « Tetra Pak® » pour liquide alimentaire (lait, jus de fruit...).
- **Gros de magasin** : mélange de fibreux (emballages de cartons usagés, de rognures de carton ondulé, papiers teintés ou <A5, etc.).
- **Papiers – Cartons (Emballages Ménagers Recyclables) (EMR)** : Sont considérés comme papiers-cartons, les emballages constitués d'au moins 50% en poids de matériau papier-carton
- **Emballages en P.E.T.** : Le P.E.T. (Poly Ethylène Téréphtalate) est identifiable sous la forme de bouteilles en plastique translucide ayant contenu principalement des boissons,
- **Emballages en P.E.H.D.** : Le P.E.H.D. (Poly Ethylène Haute Densité) est identifiable sous la forme de flacons opaques et colorés ayant contenu principalement du lait, du vin, de l'eau distillée, des produits ménagers pour lave-linge et lave-vaisselle, des adoucissants .
- **Verre** : Le verre est constitué essentiellement des bouteilles, bocaux, flacons et pots, à l'exclusion des corps étrangers tels que porcelaine, faïence, grès, carrelage, pierre, graviers, etc....
- **Emballages ferreux** : Ils sont constitués essentiellement de boîtes de conserve ou de boîtes de boissons débarrassées des matières organiques susceptibles de fermenter.
- **Emballages métalliques non ferreux (standard classique)** : Ils sont constitués essentiellement d'emballages en aluminium (boîtes de boissons, boîtes de conserve, plats et barquettes, aérosols) débarrassés de leur contenu et des éléments plastiques associés tels que les bouchons.
- **Emballages métalliques non ferreux (standard expérimental)** : Ils sont constitués essentiellement d'emballages en aluminium rigides et souples de petite dimension (boîtes de boissons, boîtes de conserve, feuilles d'aluminium, poches de boisson, capsules, etc.).
- **Petit électroménager** : Déchets d'Équipement Electrique et Electronique autres que les écrans et le gros électroménager
- **Platinage** : il est constitué de divers objets métalliques (fer à repasser, cintres, etc.)
- **Les refus** : Les refus sont quant à eux constitués de tous les autres déchets d'emballages ou non, arrivés dans le centre de tri et qui ne peuvent être valorisés car ils ne répondent pas aux critères susmentionnés par leur composition ou leur nature (vêtements, sacs plastiques...), ou bien parce qu'ils sont de taille inférieure au criblage du procédé de tri.

# TONNAGES

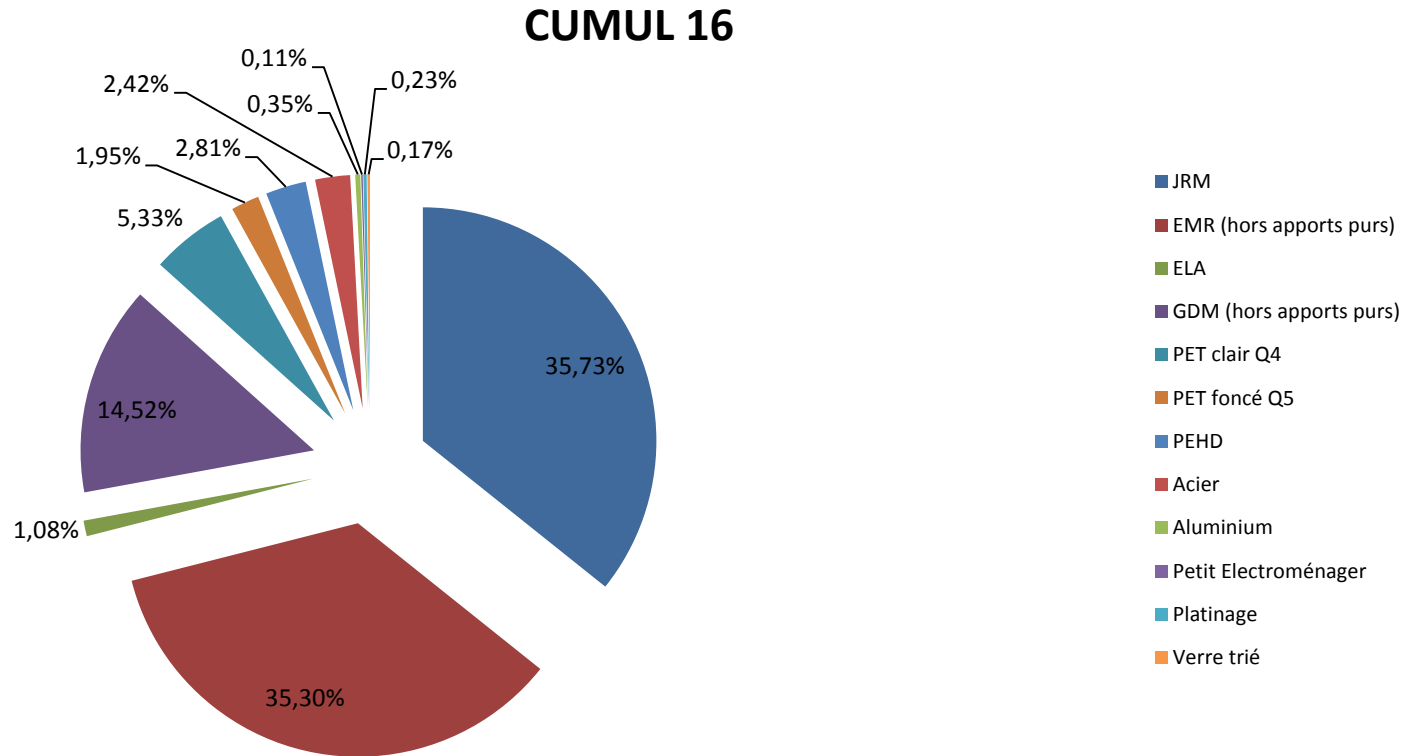
- Répartition des produits évacués en 2016

## Répartition des matières valorisées



# TONNAGES

- Répartition des produits valorisés en 2016



**Rappel:**

**E.L.A.:** Emballages pour Liquides Alimentaires

**E.M.R.:** Emballages Ménagers Recyclables

**G.M.:** Gros De Magasin

**J.R.M.:** Journaux Revues Magazines

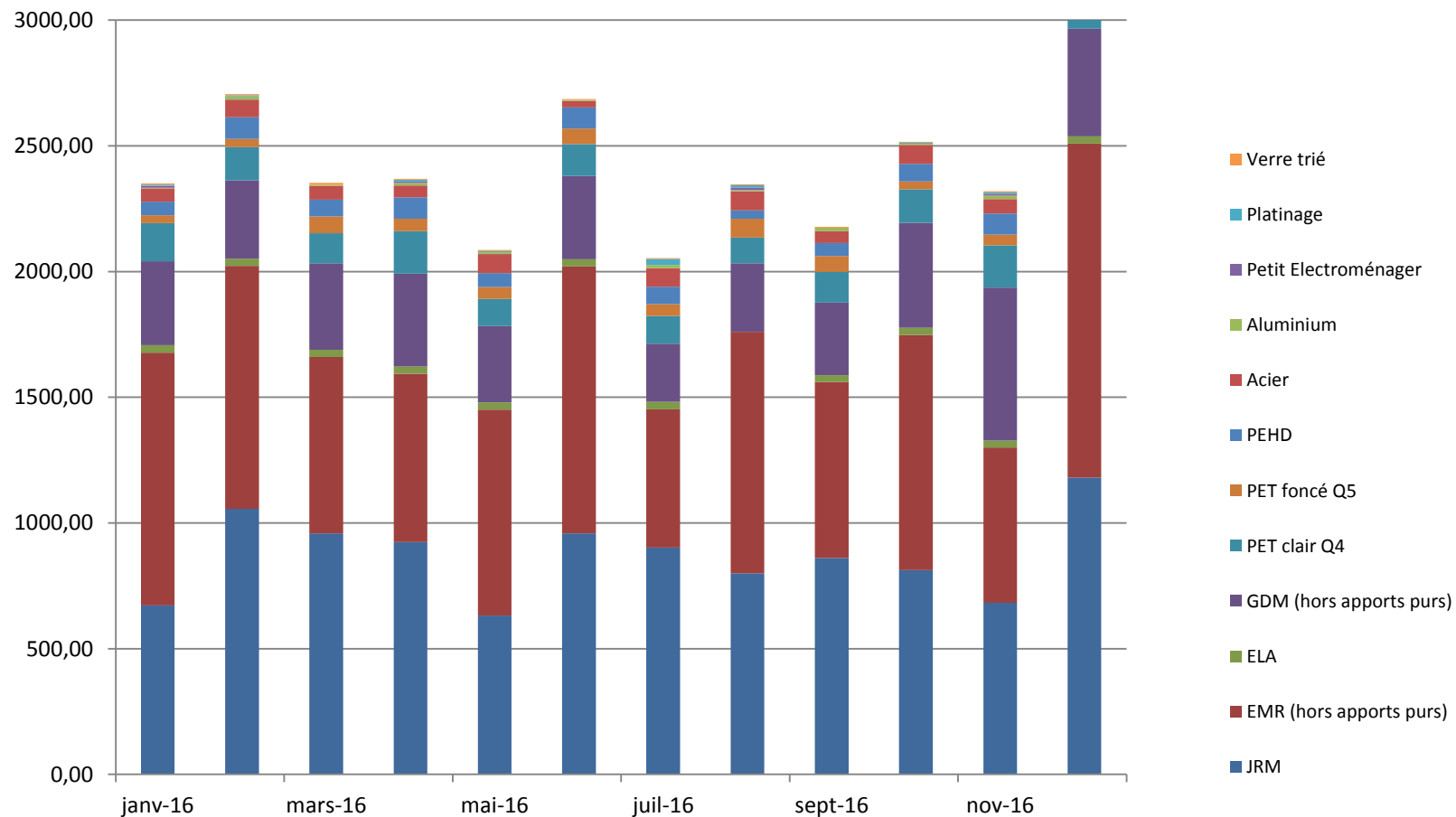
**P.E.h.d.:** Poly Ethylène haute densité

**P.E.T.:** Poly Ethylène Téréphtalate

**PAD :** Petits Appareils Domestiques

# TONNAGES

- Répartition des évacuations du centre de tri de Nanterre en 2016



# TONNAGES

- Filières des produits triés SYCTOM

<i>Produit trié issu de la chaîne de tri</i>	<i>Destination</i>	<i>Nom de la filière de reprise</i>	<i>Modalités de transport</i>	<i>Devenir</i>	<i>Qté expédiée en 2016 (en tonnes)</i>
ACIER	Dunkerque (59)	ARCELORMITTAL	Transport routier	Produits en acier (laminées, charnières, pièces métalliques,...)	675 t
ALU standard classique	Compiègne (60)	REGEAL AFFIMET	Transport routier	Cannettes, pièces pour l'automobile	28 t
ALU standard expérimental	Gennevilliers (92)	SITA	Transport routier	Cannettes	74 t
EMR Cartons et cartonnettes	Rouen (76) Et Nogent sur Seine (10)	EUROPAC Et EMIN LEYDIER	Transport routier Et Transport fluvial	Carton	10 315 t
PET Q4 et Q5	Limay (78)	SITA Idf et Paprec	Transport routier jusqu'à Gennevilliers puis transport fluvial	A compter de juin 2009, granulés entrant dans la composition des bouteilles	2 107 t
PEHD	Divers sites sur le territoire national	Paprec	Transport routier	Produits en PEHD (tuyaux assainissement, arrosoirs, poubelle...)	820 t

# TONNAGES

<i>Produit trié issu de la chaîne de tri</i>	<i>Destination</i>	<i>Nom de la filière de reprise</i>	<i>Modalités de transport</i>	<i>Devenir</i>	<i>Qté expédiée en 2016 (en tonnes)</i>
ELA Emballages Liquides Alimentaires	Divers sites sur le territoire national et en Allemagne	REVIPAC	Transport routier	Papier toilette, papier absorbant, cadeau,...	308 t
JRM Journaux Revues Magazines	Grand Couronne (76)	UPM-Kymmene Chapelle Darblay	Transport fluvial (péniche ou Unité de Transport Intermodal) et routier	Papier (Journal, Magazine, Livre...)	10440 t
GDM Gros de Magasin	Blendecques (62)	UDREP	Transport routier	Emballages gris (chaussures,...) Cannelures caisses carton, essuie tout...	4265 t
Petit Electroménager	Gonesse (95)	ERP	Transport routier	Démantèlement câbles, métaux	46 t
Platinage	Gennevilliers (92) et Athis-Mons (91)	Derichebourg	Transport routier	Ferraille	27 t
Verre	Rozet Saint Albin (02) Andrézieux-Bouthéon (42)	Saint Gobain	Transport routier	Verre	50 t



# TONNAGES

- Tableau des déchets récupérés et produits par le site

Déchet concerné	Prestataire	Type de prestation
Aérosols Liquide de refroidissement Bidons/fûts souillés Néons, halogènes usagés Filtres à huiles usagés Chiffons et absorbants souillés Piles Batteries Pots de peinture	<b>Société SEVIA (Ecquevilly)</b>	Transport par route de produits dangereux et traitement par incinération ou recyclage
Déchet d'Activité de Soins à Risque Infectieux (D.A.S.R.I.)	<b>Veolia Propreté / TAIS DASRI (Carrières sur Seine)</b>	Transport et élimination par incinération
Cartouches de toner ou d'encre	<b>Société SNT HIRSON (Buire)</b>	Transport de cartouches et traitement
Contenu des séparateurs à hydrocarbures et bacs de rétention de l'atelier de maintenance	<b>Veolia Propreté / SARP Ile de France (SMF), (Gonnesse)</b>	Transport de déchets dangereux et traitement
Bouteilles de gaz, extincteurs	<b>Laboratoire Central de la Préfecture de Police (Paris 15)</b>	Transport de déchets dangereux et traitement

# DECHETS RADIOACTIFS

Le portique de détection de la radioactivité est positionné sur le pont entrée bennes du site de Nanterre.

Au cours de l'année 2016, aucun déclenchement du portique de radioactivité n'a été observé.

# MESURE DES IMPACTS



Dans cette borne, déposez uniquement vos emballages à recycler, vos journaux et magazines

<b>Bouteilles et emballages en plastique</b>	<b>Boîtes et emballages en carton</b>	<b>Magazines, journaux</b>
<b>Bouteilles et emballages en verre</b>	<b>Boîtes et emballages en métal</b>	<b>Autres emballages</b>

À l'issue de la collecte, le tri est effectué et les matériaux sont envoyés vers des usines de recyclage. L'air est filtré, les déchets sont brûlés et les cendres sont envoyées vers des usines de traitement.

# MESURE DES IMPACTS

## Domaines et indicateurs de suivi

**Circulation entrées et sorties** : Nombre de véhicules mensuels

**Propreté** : Gestion des remarques et suivi des réponses

**Eaux résiduaires urbaines** : Analyse des eaux aux exutoires

**Eaux pluviales** : Analyse des eaux aux exutoires

**Eaux souterraines** : Analyse des eaux aux piézomètres

**Consommation d'eau potable** : Relevé des compteurs de consommation

**Electricité** : Suivi des consommations

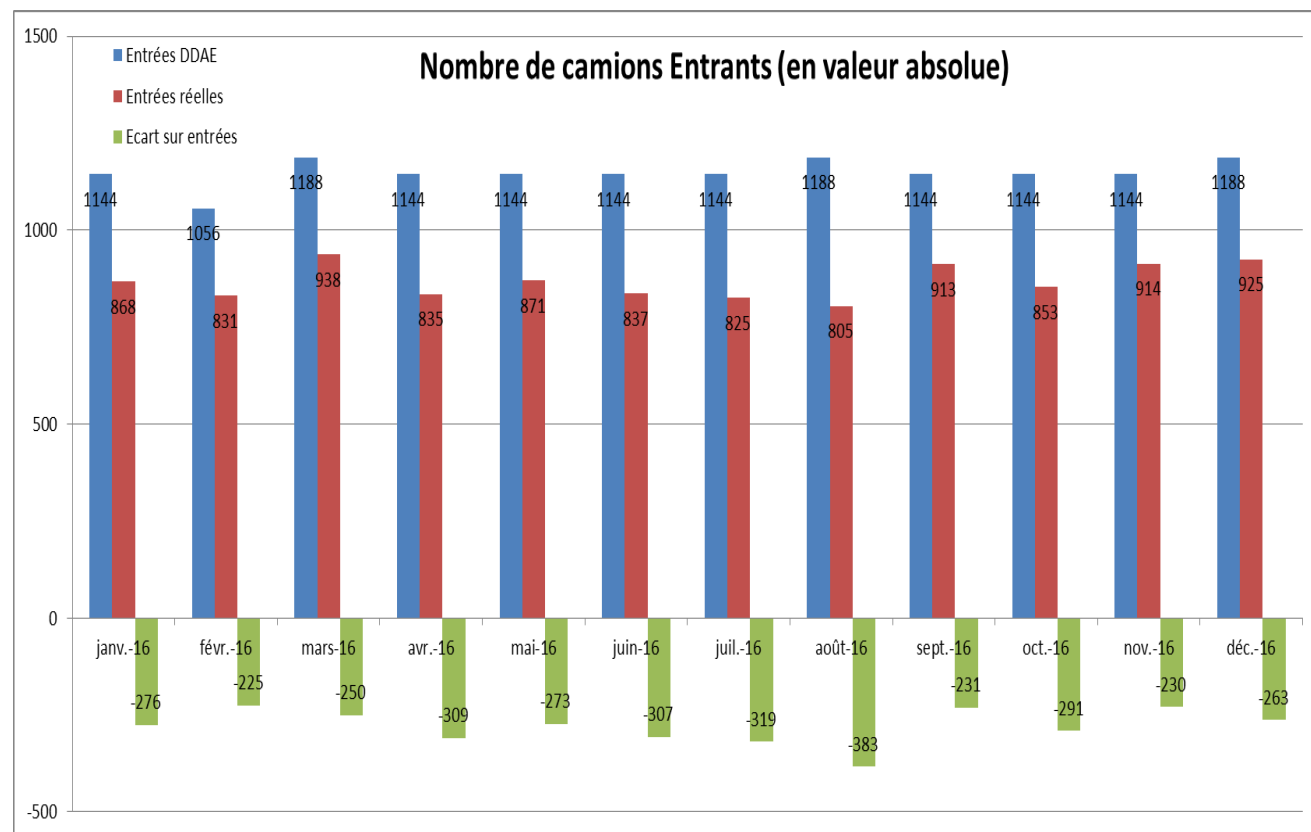
**Bruit** : Analyse de bruit en limite de propriété

**Déchets** : Pesées au niveau des ponts bascules du site

# MESURE DES IMPACTS: CIRCULATION

## o Trafic de camions en entrée de site pour l'année 2016

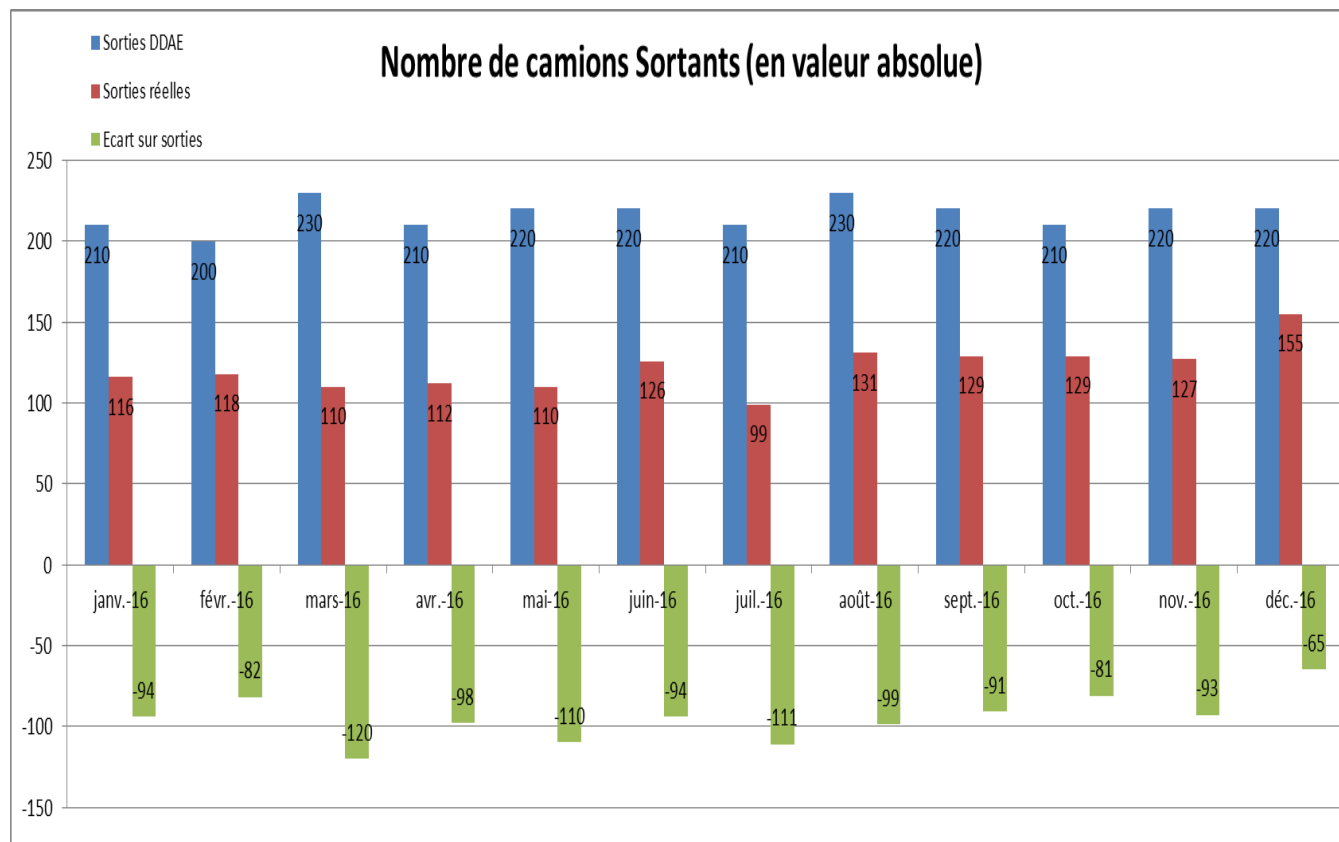
	Nombre de véhicules
2006	11 124
2007	12 069 (+8,5%)
2008	11 643 (-3,5%)
2009	11 479 (-1,4%)
2010	9 765 (-14,9%)
2011	9 760 (=0%)
2012	8 598 (-12%)
2013	9 756 (+12%)
2014	9 805 (+0,5%)
2015	8 739 (-11%)
2016	10415 (+19%)



# MESURE DES IMPACTS: CIRCULATION

## ◦ Trafic de camions en sortie de site pour l'année 2016

	Nombre de véhicules
2007	2353
2008	2180 (-7,3%)
2009	2172 (-0,4%)
2010	2015 (-7%)
2011	1924 (-5%)
2012	1344 (-30%)
2013	1272 (-5%)
2014	1342 (-5,5%)
2015	725 (-46%)
2016	1462 (+102%)



# MESURE DES IMPACTS: BARGE

## Bilan transport fluvial

**Objectif de la charte : 12 000 tonnes de matériaux triés évacués par barge par an**

2004 : Barge « test »

2005 : Démarrage du transport fluvial des JRM

Fin 2011 : Démarrage du transport fluvial de l'EMR


### En 2016:

10 440 tonnes de JRM évacuées dont :

- 8 966 T par barge
  - 632 T par UTI (Unité de Transport Intermodal)
  - Et 842 T par route (maintenance de la barge + congés du marinier)
- 9 598 T de JRM par voie fluviale, soit environ 384 camions évités

10 315 tonnes d'EMR évacuées dont :

- 4 208 T d'EMR par voie fluviale, soit environ 168 camions évités



Objectif atteint :  
13 806 T évacuées  
par barge en 2016

# MESURES et SURVEILLANCES

## Propreté

### Opérations réalisées en interne:

Une équipe permanente de 4 personnes se relaye selon planning hebdomadaire.

- Nettoyage des sols industriels abords des alvéoles.
- Nettoyage des installations de traitement : agents d'entretien et/ou de maintenance en fonction des matériels.
- Nettoyage des abords du site : une balayeuse mécanique à conducteur porté selon un planning mensuel.
- Le personnel est habilité pour le travail en hauteur.
- Chargement en barge: mise en place d'un filet autour du quai pour la limitation des envols lors du chargement.

### Prestataires externes :

- Les opérations de nettoyage nécessitant du personnel habilité et/ou des matériels spécifiques sont réalisées par des sociétés spécialisées.
- Nettoyage des locaux administratifs, sociaux et techniques : confié dans sa globalité à une société spécialisée dans le nettoyage (Koala Propreté).
- Désinsectisation / dératisation : contrat annuel de 3 visites.
- L'entretien des espaces verts

### Les opérations de nettoyage respectent les principes de protection de l'environnement, en particulier par :

- L'utilisation de produits d'entretien adaptés à chaque opération,
- La limitation des consommations d'eau (les sols sont lavés par balayeuse, plutôt qu'à grande eau),
- La rationalisation des volumes de produits utilisés.



# MESURES et SURVEILLANCES

## Contrôle qualité des eaux pluviales

Paramètres mesurés	Unités	Valeurs seuils de l'Arrêté Préfectoral (AP)	Valeurs du 24 octobre 2016
<b>Matières En Suspension M.E.S.</b>	mg/l	30	4.8 mg/l
<b>Demande Chimique en Oxygène D.C.O.</b>	mg/l	50	< 30 mg/l
<b>Demande Biologique en Oxygène D.B.O.5</b>	mg/l	-	< 3 mg/l
<b>Hydrocarbures totaux</b>	mg/l	5	<0.5 mg/l
<b>Température</b>	°C	30	-
<b>pH</b>	-	entre 5.5 et 8.5	6.6
<b>Azote</b>	mg/l	5	0.5 mg/l

# MESURES ET SURVEILLANCES

## Contrôle des eaux résiduaires (1/2)

- Les Eaux Résiduaires Urbaines sont constituées des eaux vannes du fait d'une activité administrative et de la présence des locaux sociaux du personnel dans l'établissement. Le centre de tri ne génère aucune Eau Résiduaire Industrielle hors eau de lavage des engins qui est également évacuée dans le réseau d'assainissement.

Paramètres mesurés	Valeurs seuils de l'Arrêté Préfectoral	Valeurs seuils de l'arrêté de déversement	Mesures du 13&14/04/16	Mesures du 21&22/07/16
Matières En Suspension M.E.S.	600 mg/l	600 mg/l	<b>3100 mg/l</b>	190 mg/l
Demande Chimique en Oxygène D.C.O.	2000 mg/l	2000 mg/l	1580 mg/l	256 mg/l
Demande Biologique en Oxygène D.B.O.5	800 mg/l	800 mg/l	<b>847 mg/l</b>	90 mg/l
Rapport D.C.O/D.B.O.5		2.5	1.87	<b>2.84</b>
Hydrocarbures totaux	10 mg/l	10 mg/l	3.95 mg/l	< 0.50 mg/l
Détergents (agents de surface anioniques)		30 mg/l	0.21 mg/l	0.64 mg/l
Azote		150 mg/l	<b>169 mg/l</b>	73.3 mg/l
Phosphore		50 mg/l	17 mg/l	6.5 mg/l
Température	30°C	30°C	18.9°C	22.4°C

# MESURES ET SURVEILLANCES

## Contrôle des eaux résiduaires (2/2)

pH	entre 5.5 et 8.5	entre 5.5 et 8.5	8.5	8.0
Fer et aluminium (Fe et Al)		5 mg/l	0.21 mg/l	0.20 mg/l
Zinc et composés (Zn)		2 mg/l	0.28 mg/l	0.14 mg/l
Etain (Sn)		2 mg/l	< 0.05 mg/l	<0.05 mg/l
AOX		1 mg/l	0.2 mg/l	0.06 mg/l
Cuivre et composés (Cu)		0.5 mg/l	0.14 mg/l	0.12 mg/l
Plomb (Pb)		0.5 mg/l	< 0.01 mg/l	<0.01 mg/l
Nickel et composés (Ni)		0.5 mg/l	< 0.01 mg/l	<0.01 mg/l
Chrome total et composés (Cr)		0.5 mg/l	< 0.01 mg/l	< 0.01 mg/l
Cadmium et composés (Cd)		0.2 mg/l	< 0.01 mg/l	< 0.0004 mg/l
Somme des 9 métaux (Al, Fe, Cd, Cr, Cu, Sn, Ni, Pb, Zn)		15mg/l	< 0.92 mg/l	< 0.5404 mg/l

Suite aux 3 dépassements constatés au mois d'avril (MES, DBO5, Azote), une nouvelle campagne de mesure a été réalisée en juillet. Ces données se sont révélées conformes mais un dépassement du rapport DCO/DBO5 a été constaté. Ce dépassement est toutefois à relativiser puisque les concentrations de chacun des paramètres sont largement en deçà des valeurs limites réglementaires.

# MESURES ET SURVEILLANCES

## CONTRÔLE DES EAUX SOUTERRAINES

Le tableau suivant présente les résultats des analyses faites en novembre 2005 et lors des années 2015 et 2016.

\*Annexe II de la circulaire DEVL1227826C relative à l'application de l'arrêté du 17 décembre 2008

\*\*NP : Non prélevé

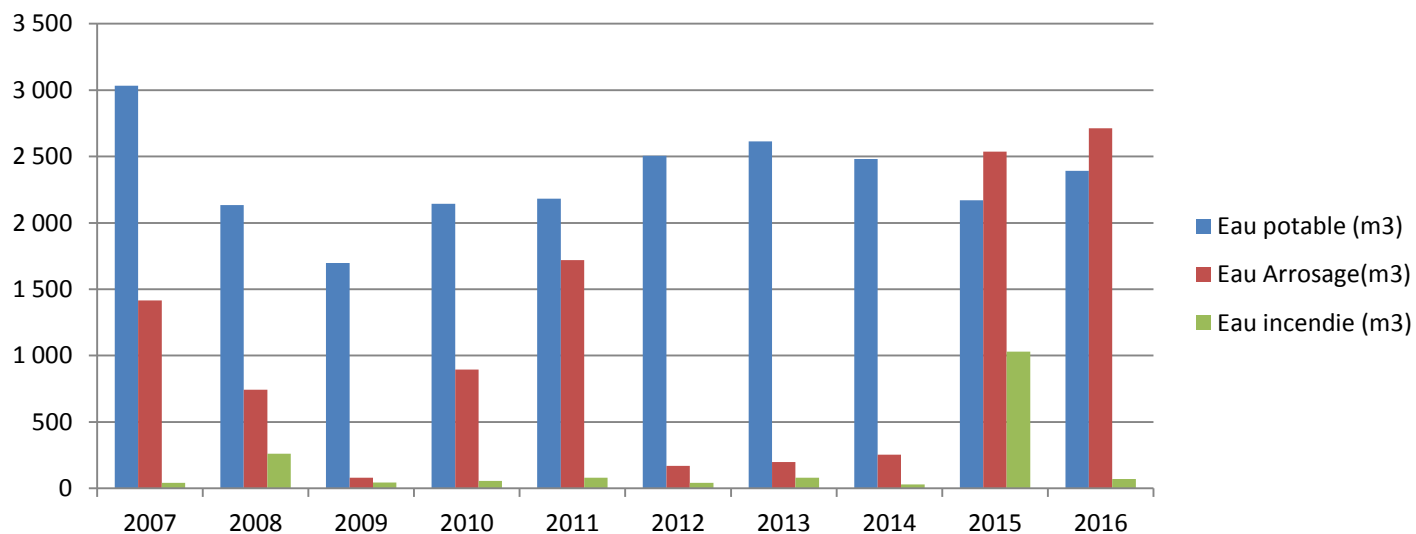
\*\*\* ND : Non détecté

Substances suivies	Valeurs guides 2000		Valeurs seuils 2012*	Campagne du 24/11/2005		Campagne du 10/11/2015		Campagne du 25/10/2016		Evolution 2005-2016		Evolution 2015-2016	
	Usage sensible	Usage non sensible	Valeurs seuils nationales par défaut	PZ1	PZ2	PZ1	PZ2	PZ1	PZ2	PZ1	PZ2	PZ1	PZ2
Indice phénol en mg/l	0.5	2.5	-	< 0.025	< 0.025	0.046	NP**	ND***	ND***	-	-	-	-
Nickel en mg/l	20	100	20	< 5	< 5	13	NP**	ND***	0.014	-	-	-	-
Mercure en µg/l	1	5	-	< 0.1	< 0.1	< 0.2	NP**	ND***	0.4	-	▲	-	-
B(a)P en µg/l	0.01	0.05	0.01	0.008	0.0062	<b>0.265</b>	NP**	<b>0,144</b>	ND***	▲	-	▼	-
Total 6 HAP en µg/l	0.2	1	1	1.2	0.47	<b>4.455</b>	NP**	<b>4.6</b>	ND***	▲	-	▲	-

# MESURES ET SURVEILLANCES

## Consommation en eau potable

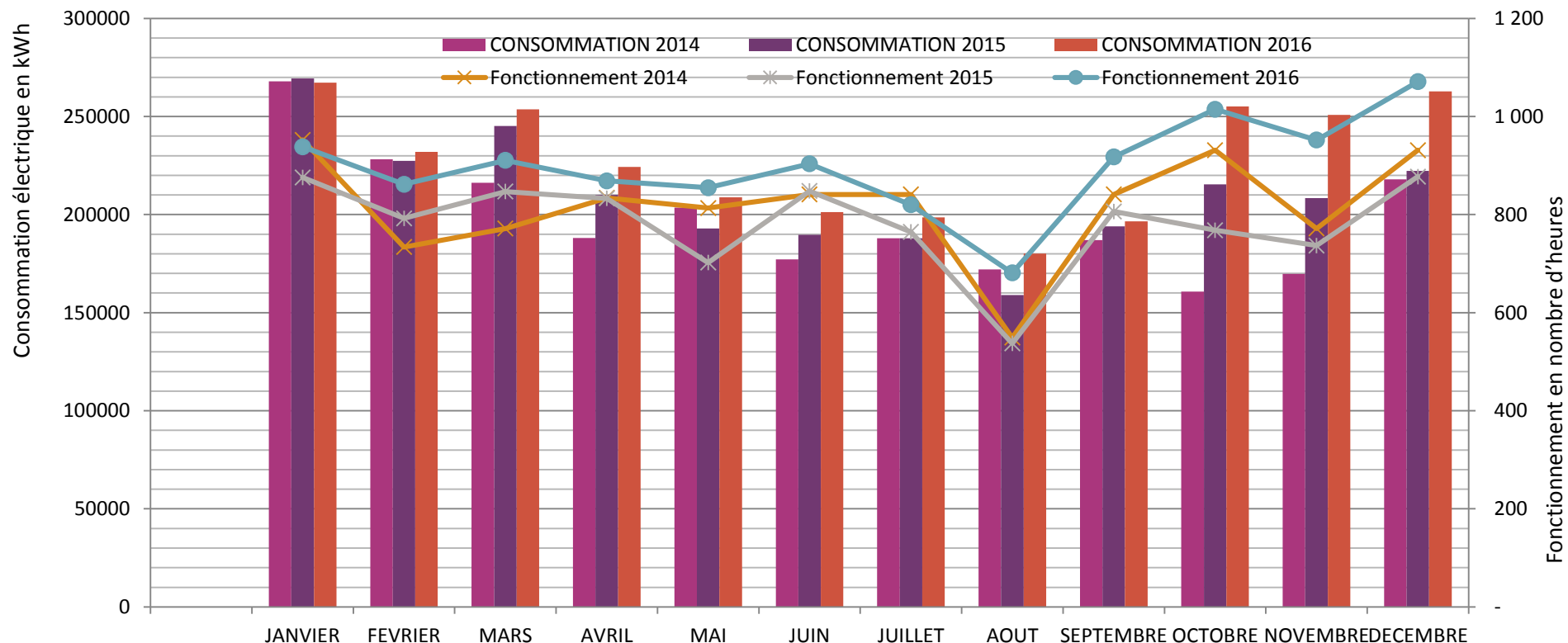
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Eau potable (m <sup>3</sup> )	3 032	2 134	1 698	2 143	2 183	2 505	2 613	2 482	2 169	2 391
Eau arrosage(m <sup>3</sup> )	1 416	744	80	895	1720	168	197	253	2 536	2 712
Eau incendie (m <sup>3</sup> )	42	261	43	56	79	42	80	30	1 030	70



# MESURES et SURVEILLANCES

## Consommations électriques:

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
kWh	1 788 883	1 809 024	2 343 058	2 235 448	2 144 287	2 901 153	2 456 458	2 376 317	2 817 327



# RH & COMMUNICATION



Dans cette borne, déposez uniquement vos emballages à recycler, vos journaux et magazines

<b>Bouteilles et emballages en plastique</b>	<b>Boîtes et emballages en carton</b>	<b>Magazines, journaux</b>
<b>Bouteilles et emballages en verre</b>	<b>Boîtes et emballages en métal</b>	<b>Autres emballages</b>

À l'issue de la collecte, le tri est effectué et les matériaux sont recyclés. L'air est filtré, puis réutilisé.

- Effectifs

	2016
CDI	92
CDD	5
Intérim	11
Insertion	0
Apprentis/Alternance	2
Recrutement	5

Dont 16% de femmes

Le centre fonctionne du lundi au vendredi en 2 équipes de tri de 6h45 à 14h30 et de 14h30 à 22h15



# COMMUNICATION

## ■ **Groupes de visites**

- 3 visites avec le CEELA et Nespresso : 45 personnes
- 3 visites avec les ambassadeurs ou des éco animateurs en formation : 40 personnes
- 2 visites dans l'optique d'un reportage pour le magazine de Courbevoie et une vidéo pour la ville de Levallois Perret

## ■ **Journée Portes ouvertes**

Une journée Portes Ouvertes a eu lieu le 10 décembre et a permis d'accueillir 290 visiteurs.

# Modifications techniques du centre de tri

- Le marché d'exploitation actuel avec Veolia se termine en juin 2018. Une procédure de renouvellement de marché est en cours.
- Un calendrier de modernisation des centres de tri du Sycatom a été mis en place pour les adapter à l'extension des consignes de tri (ECT) à tous les emballages en plastique.
- Les travaux sur Nanterre sont prévus mi 2019 pour une durée prévisionnelle d'un an et pourraient conduire à une augmentation de capacité du centre.